

Extrait du registre des délibérations du Bureau syndical

Réunion du jeudi 9 juillet 2026

Date de convocation : 19 juin 2026	Nombre de membres { présents : 17 absents : 4
Nombre de membres en exercice : 21	
Date d'affichage : 22 juillet 2026	

Décision ADOPTÉE : { Voix POUR : 17
Voix CONTRE : 0
Abstentions : 0 } – **Décision n° B2026-20**

OBJET : Affectation de financements de projets d'électrification – Article 8 pour 2026 (totalité, programme ER 2025)

L'an DEUX MIL VINGT SIX, le NEUF du mois de JUILLET, jeudi à 9 heures, les membres du Bureau du SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRIFICATION ET D'ÉQUIPEMENT RURAL DE LA CHARENTE-MARITIME se sont réunis à Saintes, au siège du Syndicat, sous la présidence de M. Jérôme GARDELLE, Président, suite à une convocation du 19 juin 2026.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Jérôme GARDELLE, Président, M. Denis ROUYER, Mme Manon JEPHOS, MM. Clément PIOCHAUD, Patrick ORGERON, Lionel PACAUD et Jean-Pascal CARTRON, Vice-présidents, M. Xavier COLLIGNON, Mmes Elisa RATISKOL et Vanessa PARENT, M. Jean-Paul GOUSSARD, Mmes Dominique BERNAZEAU et Martine DURVAUX, MM. Jean-Jack AUBOYER, Sylvain LESPINASSE, Alain KINDER et Xavier LANNELONGUE.

ÉTAIENT EXCUSÉS : MM. Thierry LESAUVAGE et Jean-Marie PETIT, Mme Marcelle LYONNET.

ÉTAIT ABSENTE : Mme Céline KLINUSKI (démissionnaire).

M. Sylvain LESPINASSE est élu secrétaire de séance à l'unanimité.



M. le Président explique que, par échange de correspondances au cours de l'année 2026, Enedis a accepté que bénéficie de sa subvention, pour l'année 2026, au titre de l'article 8 du contrat de concession et de la convention passée en novembre 2025 pour son application (pour les années 2026 à 2028), les cinq opérations d'effacement suivantes dans le programme ER 2025 du SDEER, pour un montant subventionné de 1 000 000 euros (HT) :

N° de dossier	Commune	Adresse – lieu-dit	Estimation (euros HT)
ER003-1018	Aigrefeuille-d'Aunis	Rue des Écoles	224 600
ER146-1006	Echillais	Bourg (T2 : rue de la Pouline...)	284 500
ER306-1007	Royan	Boulevard de la Marne	123 100
ER306-1008	Royan	Avenue Emile Zola / avenue des Semis	226 200
ER461-1022	Vaux-sur-Mer	Rue de l'Océan (partie nord)	141 600
Total :			1 000 000

M. le Président propose au Bureau de retenir ces opérations.



LE BUREAU SYNDICAL, APRÈS AVOIR ENTENDU CET EXPOSÉ ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

Accepte la proposition qui vient de lui être présentée.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus, tous les membres présents ayant signé le registre.

*Le Président,
Jérôme GARDELLE*

*Le Secrétaire de séance,
Sylvain LESPINASSE*